



# L'approvisionnement à l'Agence du revenu du Canada (ARC)

Présentation - Marchés publics fédéraux

9 juin 2017



Agence du revenu  
du Canada

Canada Revenue  
Agency

Canada 

# Historique

- Le 1<sup>er</sup> novembre 1999 : Création de l'Agence du revenu du Canada (passage du statut de ministère à Agence);
- Création de l'article de loi 61 qui accorde à l'ARC le plein pouvoir de conclure des marchés, avec quelques exceptions;
- La délégation des pouvoirs d'achat a été confiée par le Commissaire à des postes particuliers.

# Politique sur l'approvisionnement à l'ARC

- L'ARC mène ses activités d'approvisionnement de façon:
  - Équitable;
  - Ouverte;
  - Transparente;
  - Rentable
- La concurrence est optionnelle, mais privilégiée pour les marchés inférieurs à 25 k\$.
- L'Agence utilise le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) pour annoncer les occasions de marché et pour publier les préavis d'adjudication de contrat.

# Planification de l'approvisionnement

- Axée sur l'obtention d'un meilleur rapport qualité-prix
- Les produits ou services acquis répondent aux besoins du client;
- L'intégrité et la transparence des processus d'approvisionnement;
- La confidentialité de tout renseignement sur un soumissionnaire qui est présenté;
- Toute exigence relative à la sécurité est respectée;
- L'observation des diverses lois et politiques et de divers règlements.

# Division de la Passation des marchés

2 Équipes:

```
graph TD; A[2 Équipes:] -- blue --> B[Administration centrale Ottawa]; A -- green --> C[Centre de services professionnels pour la passation des marchés régionaux (CSPPMR) Laval];
```

Administration  
centrale  
Ottawa

Centre de services  
professionnels pour la  
passation des marchés  
régionaux (CSPPMR)  
Laval

# Contexte actuel

## Délégation d'acquisition à l'ARC

- **Division de la Passation des marchés à l'Administration centrale**
  - Situé à Ottawa;
  - Octroi de contrats de biens ou services dont la valeur est supérieure au seuil des accords commerciaux.

### **Contrats pour certaines commodités dont:**

- **Matériel d'impression;**
- **Mobilier;**
- **Consultants en informatique;**
- **Programme d'aide aux employés (PAE).**

### **Contrats nationaux:**

- **Fournitures de bureau;**
- **Papier;**
- **Service de traduction;**
- **Fauteuils de bureau;**  
**etc.**

**Seuils**  
(\$ CAN 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017)

Accord commercial	Entités (Ministères et organismes)			Sociétés d'État		
	Biens	Services	Construction	Biens	Services	Construction
<b><u>ACI</u></b>						
Annexe 502.1A	25 000	100 000	100 000	25 000	100 000	100 000
Annexe 502.3	S.O.	S.O.	S.O.	500 000	500 000	5 000 000
<b>Accords bilatéraux</b>						
<b><u>Chili</u></b> <sup>1</sup>	89 600	89 600	8 500 000	448 100	448 100	14 300 000
<b><u>Colombie</u></b> <sup>1</sup>	89 600	89 600	8 500 000	448 100	448 100	14 300 000
<b><u>Honduras</u></b>	89 600	89 600	8 500 000	448 100	448 100	14 300 000
<b><u>Corée</u></b> <sup>2</sup>	100 000	100 000	8 500 000	S.O.	S.O.	S.O.
<b><u>Panama</u></b>	89 600	89 600	8 500 000	448 100	448 100	14 300 000
<b><u>Pérou</u></b>	161 800	161 800	8 500 000	448 100	448 100	14 300 000
<b><u>ALENA</u></b>						
Canada/États-Unis	28 900	89 600	11 600 000	448 100	448 100	14 300 000
Canada/Mexique	89 600	89 600	11 600 000	448 100	448 100	14 300 000
<b><u>OMC-AMP</u></b>	221 400	221 400	8 500 000	604 700	604 700	8 500 000

# Contexte actuel (suite)

- **Centre de services professionnels pour la passation des marchés régionaux (CSPPMR)**
  - Situé à Laval;
  - Contrat pour biens ou services de moyen à haut risque, jusqu'au seuil des accords commerciaux;
  - Contrat de 10 000 \$ et plus, peu importe le niveau de risque;
  - Les offres à commande (SPAC);
  - Contrats à source unique;
  - Matériel informatique (SPC).



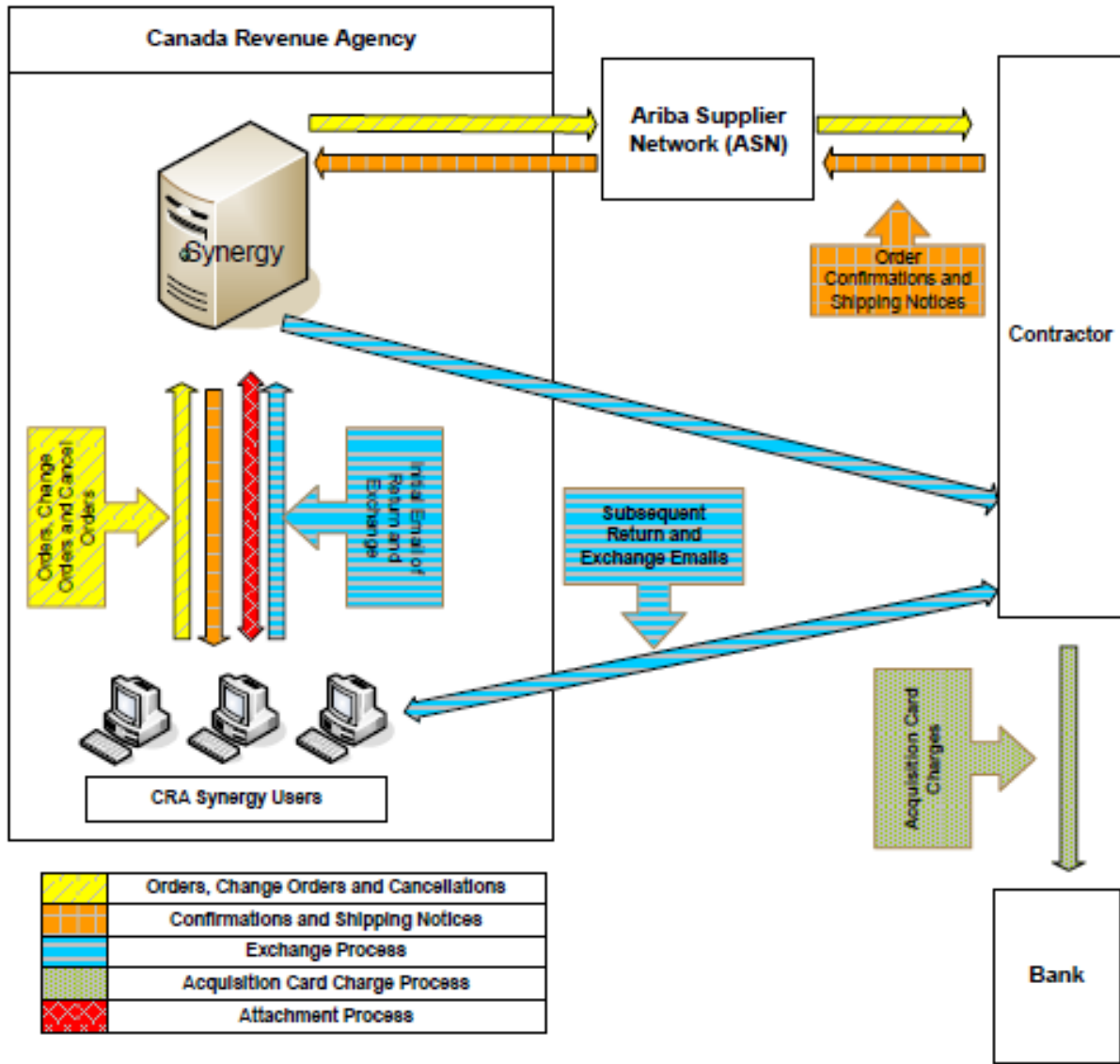
# Méthodes de paiement

- Paiement en référence à un bon de commande (SAP)
- Achats par carte d'acquisition (Synergie)
  - Achats internes (contrats nationaux)  
Fournitures de bureau, le papier, service de traduction, fauteuils de bureau, déchiquetage, etc.
  - Achats externes (besoins ponctuels)

# Ariba Supplier Network (ASN)

- Solution d'affaires électroniques qui relie acheteurs et fournisseurs;
- Le contractant doit être membre de l'ASN pour obtenir des contrats de l'ARC (achat interne par carte d'acquisition).

# CRA Synergy Solution Communication Flow



# Stratégie et vision sur la Passation des marchés

Vision à long terme :

- Répondre de façon plus efficiente aux besoins en matière d'approvisionnement;
- Améliorer les pratiques en matière d'approvisionnement;
- Ajout de catalogues de biens et services;
- Établir des partenariats de longue durée avec les fournisseurs.

# Objectifs en matière de responsabilité sociale

L'Agence appuie les objectifs de l'ensemble du gouvernement suivants :

- L'achat de produits et services écologiques;
- Le développement des entreprises autochtones (SAEA);
- Le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (octroi des marchés aux entreprises qui favorisent un effectif équitable et représentatif);
- La croissance économique et les occasions de création d'emplois pour les fournisseurs canadiens offrant des occasions de propriété intellectuelle.

# Intégrité des fournisseurs

- **Objectif** – Il s'agit d'accroître l'intégrité des opérations d'approvisionnement en veillant, dans toute la mesure du possible, à ce que les soumissions et les ententes contractuelles contiennent des modalités relatives à l'intégrité des fournisseurs qui soutiennent le processus de vérification de l'intégrité des fournisseurs.
- **Résultats** – Les opérations d'approvisionnement de l'ARC sont, dans toute la mesure du possible, confinées uniquement à des entreprises qui respectent la loi et qui agissent avec intégrité.

# Divulgation proactive

- Publication des marchés d'une valeur de plus de 10 k\$ et les amendements de contrats de plus de 10 k\$ sont affichés sur le site: [www.ouvert.canada.ca](http://www.ouvert.canada.ca);
- Publication des marchés réservés aux entreprises autochtones.

# Risques et défis

- Application des politiques en vigueur;
- Environnement changeant;
- Ressources limités;
- Évaluation des risques.



# Des questions?

